

XXVIIIème
RENCONTRES LITTÉRAIRES
de COURS LA VILLE
en Haut Beaujolais



L'ECRITOIRE D'ESTIEUGUES

Château de la Fargette
17 rue Jean-Claude Ville
COURS LA VILLE

69470 COURS

Tél : 06 76 21 88 37

Courriel : lecritoiredestieugues@gmail.com

Site internet : www.lecritoiredestieugues.fr

Avec la participation de la municipalité, de l'Office Culturel Populaire et Rural et de l'Amicale Laïque.

PRIX D'ESTIEUGUES

- Ce prix est décerné au meilleur recueil de poèmes, soumis à la sensibilité du jury.
- Aucun thème, aucune forme d'écriture n'est imposé. Seules sont appréciées les qualités de style, la beauté de la langue, la puissance poétique qui se dégage des textes et l'homogénéité de l'ensemble.
- Le recueil proposé devra être inédit, ne pas excéder cinquante pages, et devra comporter un titre. Il sera dactylographié sur format A4, broché soigneusement, paginé, et expédié en cinq exemplaires.
- Le prix d'Estieugues consiste en l'édition de 160 exemplaires du meilleur manuscrit, dont 150 seront remis au lauréat et 10 resteront la propriété de l'Ecritoire d'Estieugues.

Le lauréat ne pourra plus participer à cette section pendant cinq ans. En revanche, il pourra participer aux autres sections des Rencontres Littéraires.

- Le droit d'inscription s'élève à 15 €.

POÉSIE CÔTÉ COURS

- Le concurrent doit proposer un ou deux poèmes inédits, en cinq exemplaires, dactylographiés chacun sur une seule page, format A4 sans aucune indication personnelle. Le thème et la forme des poèmes sont libres. Chaque texte ne doit pas excéder 36 vers ou lignes.
- 1^{er} prix (prix de la municipalité) : un diplôme d'honneur accompagné d'un chèque de 305 €.
- Accessit (prix de l'Office Culturel Populaire et Rural) : un diplôme d'honneur accompagné d'un chèque de 153 €.

Le lauréat ayant obtenu le premier prix ne pourra plus participer à cette section pendant deux ans. En revanche, il pourra participer aux autres sections des Rencontres Littéraires.

- Le droit d'inscription s'élève à 10 €.

PRIX DE LA NOUVELLE

- Il s'agit de la présentation d'une « nouvelle », récit plus ou moins romancé. **Celui-ci ne devra pas excéder huit pages.**
- Aucun thème n'étant défini, les candidats seront jugés sur leur qualité d'écriture, la richesse de leur imagination, leur capacité à mener un récit propre à maintenir l'intérêt du lecteur.
- La nouvelle devra être inédite et originale. Elle sera dactylographiée sur format A4 (36 lignes de 60 caractères chacune par page au maximum), paginée, soigneusement agrafée et expédiée en cinq exemplaires.
- Le lauréat recevra un diplôme d'honneur ainsi qu'un chèque de 200 €.

Le lauréat ne pourra plus participer à cette section pendant deux ans. En revanche, il pourra participer aux autres sections des Rencontres Littéraires.

- Le droit d'inscription s'élève à 10 €.

COURTE PLUME

- Ce concours est gratuit, il est ouvert uniquement aux participants à l'une de nos autres sections.
- « Courte Plume » a pour objet la présentation d'un poème, très court, de quatre vers au maximum (libres ou réguliers) ; **il sera expédié en un seul exemplaire.**
- Ce texte aura pour thème « Attente (s) ». Un seul poème pourra être proposé dans cette section.
- Le lauréat recevra un plateau ou autre objet artisanal sur lequel seront gravés le texte gagnant et le nom de son auteur.

Le lauréat ne pourra plus participer à cette section pendant deux ans. En revanche, il pourra participer aux autres sections des Rencontres Littéraires.

1. La date limite d'envoi des œuvres est fixée au vendredi **7 janvier 2022**.
2. Les auteurs peuvent adresser dans chaque section plusieurs œuvres. Dans ce cas, ils devront s'acquitter du droit d'inscription à hauteur du nombre d'œuvres proposées. **Pour le prix Poésie Côté Cours** l'inscription initiale (1 ou 2 textes) s'élève à 10 € et pour chaque texte supplémentaire 4 € seront demandés.
3. Chaque envoi, qui ne devra comporter **aucun signe d'identification**, sera accompagné d'une fiche où seront mentionnés les nom et prénom de l'auteur, ses adresses postale et électronique ainsi qu'une biobibliographie succincte (une seule fiche par auteur).
Noter également la section choisie en haut à gauche de chaque œuvre.
4. Joindre obligatoirement deux enveloppes timbrées au tarif en vigueur et libellées à votre adresse.
5. Dans la mesure du possible veuillez adresser, en plus du format papier, vos œuvres en version électronique à : lecritoiredestieugues@gmail.com (format Word de préférence).
6. Les prix seront décernés sous condition d'une participation significative, tant du point de vue de la qualité que de la quantité.
7. Dans chaque section, d'autres auteurs pourront être primés, en fonction, de la qualité des œuvres reçues.
8. Les organisateurs se réservent le droit de diffusion, déclamation et impression de tous les textes présentés, notamment sur les ondes, dans la presse et sur le site internet de l'Écritoire d'Estieugues.
9. Les textes primés seront publiés dans **les Cahiers d'Estieugues**.
10. Chaque concurrent accepte le présent règlement sans aucun recours.
11. Le chèque d'inscription devra être **libellé à l'ordre de « L'Écritoire d'Estieugues »**.

N.B. pour les résidents à l'étranger, seul le paiement par virement bancaire (en euros) est possible : Caisse d'Épargne Rhône-Alpes – BIC : CEPAFRPP382-IBAN : FR76 1382 5002 0008 0028 9537 324.

12. La remise des récompenses aura lieu le **samedi 21 mai 2022**. Cette date étant déterminée longtemps à l'avance, et le courrier informant du palmarès envoyé au moins un mois avant, l'Écritoire d'Estieugues serait vivement honorée de la présence des lauréats. Seuls les diplômes seront expédiés, sur simple demande. Les lauréats absents et non représentés le jour de la remise des prix renonceront à leurs prix : chèques, livres, cadeaux, etc. Cependant, la spécificité des lauréats de la France d'outre-mer et de l'étranger sera examinée au cas par cas.